Conditions générales de vente

Article 1 : définitions

Société de création de site : Benoît Briançon - Fiz Création - 48 clos du lac - 74190 PASSY

Proposition commerciale : Document de présentation des différents services proposés par rapport aux besoins et aux souhaits décelés et/ou présentés.

Produit : Terme générique utilisé pour désigner le produit ou service commandé par le client.

Article 2 : devis et acceptation

Pour être accepté, le devis doit être signé électroniquement grâce au lien fourni (via notre prestataire DocuSeal). En cas d'impression, il doit être daté, signé, revêtu de la mention manuscrite « Bon pour accord » et retourné à Fiz Création (par courrier ou voie électronique).
Le client et Fiz Création conviennent par ailleurs que toute acceptation, exprimée ou confirmée au moyen d'un e-mail, vaut signature au même titre qu'une signature manuscrite ou électronique et a donc valeur d'engagement légal.

La proposition commerciale est considérée comme lue et approuvée sans restriction par le client au moment de la signature du devis (électronique ou manuscrite) ou de l'envoi d'un e-mail de confirmation. Sauf mention contraire, le présent contrat entre en vigueur à ce même moment.
Le contrat prend fin le jour du règlement intégral par le client de la facture émise suite à la livraison du site si aucune réserve n'est émise, ou à l'issue d'un délai de trente (30) jours ouvrables suivant la livraison du site en cas de réserves émises par le client.

L'article 8 (Garantie) entre en vigueur à la date de livraison du site, avec ou sans réserves, pour une durée non renouvelable d'un an..

Article 3 : prix et mode de règlement

Les prix indiqués, sauf mention contraire, sont exprimés en euros et hors taxes. Conformément à l'article 293 B du Code Général des Impôts (CGI), la T.V.A. est non applicable. Le prix net à payer par le client est payable en euros exclusivement.

Modes de règlement acceptés :

- **Par virement bancaire :** Les coordonnées bancaires (IBAN) sont indiquées sur les factures. L'intégralité des frais de virement reste à la charge du client. Le libellé du virement devra obligatoirement comporter le numéro client et le numéro de facture.
- **Par carte bancaire :** Un lien de paiement est présent sur les factures pour paiement via notre prestataire STANCER.
- **Par chèque :** Libellé à l'ordre de **BENOIT BRIANÇON** et expédié à l'adresse : Fiz Création - 48 clos du lac - 74190 PASSY.

Échéancier de paiement : Sauf mention explicite d'un échéancier spécifique convenu sur la proposition commerciale ou le devis :

- Pour les projets supérieurs à 1 500 €, le règlement s'effectue à hauteur de 20% (premier acompte) du montant total au moment de l'acceptation du devis. Le début de l'exécution des travaux commence à la confirmation de la réception du règlement. Quatre autres acomptes de 15% seront demandés selon le planning fourni. Le solde sera dû à réception de la facture finale émise le jour de la livraison.
- Pour les projets inférieurs ou égaux à 1 500 €, un acompte standard de 30% à 50% sera exigé à la commande, le solde étant exigible à la livraison.

Escompte : Aucun escompte n'est accordé en cas de paiement anticipé. Les prix sont garantis pour la durée initiale de la proposition commerciale. Fiz Création se réserve le droit de répercuter immédiatement toute nouvelle taxe obligatoire.

Article 4 : pénalités de retard et indemnité de recouvrement

En cas de retard ou de défaut de paiement de toute somme due à l'échéance figurant sur la facture, Fiz Création se réserve le droit de suspendre immédiatement l'exécution des prestations en cours, y compris l'accès au nom de domaine, au site internet, à l'hébergement et à l'ensemble des livrables associés.

Pénalités de retard :
Tout retard de paiement donne lieu de plein droit, et sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire, à l'application de pénalités de retard calculées sur le montant total hors taxes (ou net) de la facture. Le taux annuel des pénalités est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne (BCE) à sa réorganisation récente le plus récent, majoré de 10 points de pourcentage. (Calcul : [Montant dû] x [Taux annuel / 365] x [Nombre de jours de retard]).

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement (Clients professionnels - B2B) :
Conformément aux articles L. 441-10 et D. 441-5 du Code de commerce, tout client professionnel en situation de retard de paiement est de plein droit redevable envers Fiz Création d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 euros. Si les frais de recouvrement réellement engagés (honoraires d'huissier, de société de recouvrement ou d'avocat) sont supérieurs à ce montant forfaitaire, Fiz Création pourra demander une indemnisation complémentaire sur justification.

Si dans les quinze (15) jours suivant la mise en œuvre de la clause de retard de paiement le client ne s'est pas acquitté des sommes dues, la vente pourra être annulée de plein droit par Fiz Création, sans préjudice du recouvrement des sommes restant due et des dommages-intérêts éventuels.

Article 5 : collaboration, planning et rôles respectifs

Fiz Création se voit confier une prestation de création d'un produit, conformément aux dispositions définies dans la proposition commerciale.

Il est de la seule responsabilité du client de définir ses besoins fonctionnels, techniques et visuels, ainsi que de collecter et fournir à Fiz Création, sous sa seule responsabilité légale, l'ensemble des données (textes, visuels, photographies, logos) nécessaires à la réalisation du projet. En cas d'imprécision, Fiz Création pourra adapter librement la conception pour les besoins du projet.

Réserve de Propriété et Cession des droits d'auteur :
Tous les droits de propriété intellectuelle (droits d'auteur, création graphique, code source sur mesure, maquettes) attachés aux produits créés restent la propriété exclusive de Fiz Création. La cession des droits d'utilisation et d'exploitation au profit du client n'intervient qu'à compter du paiement intégral et effectif du prix convenu. Jusqu'au parfait paiement, le client ne dispose que d'un droit d'usage précaire et révocable.

Références et crédits :
Le client autorise Fiz Création à mentionner son nom/dénomination sociale ainsi qu'une capture visuelle du produit réalisé à titre de référence commerciale sur ses supports de communication et site internet. Sauf mention contraire écrite, le client s'engage à maintenir dans les mentions légales du site la mention « Conception & réalisation : Benoît Briançon - Fiz Création - www.fiz-creation.com » accompagnée d'un lien hypertexte pointant vers le site internet de Fiz Création.

En aucun cas, Fiz Création n'assure directement l'hébergement du site sur ses propres serveurs.

Article 6 : protection des données personnelles (RGPD)

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD - Règlement UE 2016/679) et à la loi Informatique et Libertés modifiée, Fiz Création s'engage à protéger les données à caractère personnel de ses clients.

Responsable de traitement : Benoît BRIANÇON - Fiz Création (info@fiz-creation.com).

Finalités du traitement : Les données collectées (nom, prénom, adresse, e-mail, téléphone, SIREN) sont strictement nécessaires à l'exécution de la commande, à la gestion de la relation client, à la facturation et au respect des obligations légales.

Conditions générales de vente

Destinataires des données : Les données sont réservées à l'usage exclusif de Fiz Création et de ses sous-traitants/partenaires techniques éventuels (hébergeurs, registars de nom de domaine), uniquement pour les besoins de la prestation. Elles ne sont jamais vendues ni cédées à des tiers à des fins commerciales.

Durée de conservation : Les données clients sont conservées pendant la durée de la relation contractuelle, puis archivées pendant la durée légale de prescription (5 ans pour la responsabilité civile, 10 ans pour les pièces comptables).

Droits du client : Le client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement, de portabilité et d'opposition sur les données le concernant. Pour exercer ces droits, le client peut adresser sa demande par e-mail à info@fiz-creation.com ou par courrier à : Fiz Création - 48 clos du lac - 74190 PASSY.

Le client peut également introduire une réclamation auprès de la CNIL (www.cnil.fr) s'il estime que ses droits ne sont pas respectés. Les messages d'information ou offres commerciales électroniques de Fiz Création pourront être interrompus à tout moment sur simple demande ou via le lien de désinscription présent dans les e-mails.

Article 7 : livraison

Le délai de livraison est indiqué dans l'offre commerciale et fait office de calendrier officiel pour le projet.
La livraison du produit se fait au cours d'une réunion dans les locaux du client, par téléphone, visio et/ou messagerie email.
En cas de réserve du client, celle-ci doit être mentionnée par écrit à Fiz Création qui possède un délai de trente jours ouvrables pour effectuer les modifications nécessaires à la levée de cette réserve.
L'émission d'une réserve par le client, n'ouvre pas droit à préjudice de quelque manière que ce soit et ne suspend en aucune manière le paiement du solde restant dû.

Article 8 : garantie

Fiz Création concède au client une garantie, d'une durée limitée à un an à compter de la livraison du site, contre les défaillances ou dysfonctionnements consistant en un comportement répétitif et reproductible du produit et ne correspondant pas à l'offre commerciale. Fiz Création s'engage donc, pour la durée de la garantie, à tout mettre en œuvre afin de mettre en conformité le produit avec l'offre commerciale.

Cette garantie est valable uniquement dans le cas où les règles ci-dessous sont respectées :

- usage normal du produit
- absence totale de toute intervention, de toute modification ou tentative de modification du produit par un tiers quel qu'il soit, sans l'autorisation préalable et écrite de Fiz Création
- respect par le client de ses obligations de paiement aux échéances prévues.

Article 9 : obligations du client

Le client s'engage à fournir des informations justes, sincères et actuelles à Fiz Création. Le client se fait devoir de réactualiser ces informations le cas échéant. Le client reste seul responsable en cas de défaut de fonctionnement lié directement ou indirectement aux informations fournies par le client à Fiz Création.
Le client reste seul responsable et assume seul, sans recours possible auprès ou à l'encontre de Fiz Création par lui-même ou des tiers, des éventuelles atteintes aux bonnes mœurs, à l'ordre public, à la propriété intellectuelle ou industrielle de tiers, aux lois et réglementations françaises et internationales en vigueur, des dommages et préjudices matériels ou immatériels directs ou indirects, dans l'usage qu'il peut faire des produits ou services mis à disposition par Fiz Création.
Le client s'engage à ne pas tenter d'accéder (ou d'inciter à le faire) aux systèmes de Fiz Création ou d'interagir avec eux, dans un cadre non explicitement prévu par Fiz Création. Dans ce cas, Fiz Création se réserve le droit d'interrompre immédiatement et sans préavis le compte client, ce droit ne donnera lieu à aucun recours, remboursement ou indemnisation.

Article 10 : force majeure

En cas d'événement de force majeure, dûment reconnu, Fiz Création ne pourra pas être tenue pour responsable de tout retard ou inexécution. L'événement de force majeure suspend les obligations liées au présent contrat pendant toute la durée de son existence. Si l'événement de force majeure a une existence supérieure à trente jours, il donnerait droit à l'une ou l'autre des parties de résilier le présent contrat. Ce type de résiliation doit être signifié par lettre recommandée avec AR et prendrait effet dix jours après réception de la lettre, sans indemnité et sans préjudice des sommes restant dues et de tous dommages et intérêts. En plus des cas de force majeure habituels, l'indisponibilité involontaire du chef de projet fait également partie des causes entendues de force majeure.

Article 11 : résiliation

Le client peut résilier le contrat à tout moment en avisant Fiz Création par lettre recommandée avec AR ou par mail à info@fiz-creation.com. La résiliation prendra effet dix jours après réception par Fiz Création de la demande de résiliation du client. Ce type de résiliation n'ouvre droit à aucun remboursement et ne dégage en aucun cas le client de son devoir de payer les sommes dues par les factures émises par Fiz Création avant la signification de la résiliation du contrat par le client.
Fiz Création peut résilier le contrat à tout moment soit conformément aux dispositions des présentes ou en cas de non respect d'un ou de plusieurs termes du présent contrat par le client. Ce type de résiliation n'ouvre droit à aucun remboursement et ne dégage en aucun cas le client de son devoir de payer l'intégralité des sommes dues.

Article 12 : attribution de compétence et droit applicable

Les contrats conclus entre Fiz Création et le client sont soumis au droit français.

En cas de différend ou litige relatif à la formation, l'interprétation, l'exécution ou la résiliation du présent contrat, les parties s'efforceront de trouver une solution amiable.

À défaut de résolution amiable :

Entre professionnels (B2B) : Le litige sera de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Bonneville (Haute-Savoie, France), y compris en cas de référé, d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.

Avec un consommateur (B2C) : La juridiction compétente sera déterminée conformément aux règles du Code de procédure civile et du Code de la consommation.

Article 13 : facturation électronique et échanges dématérialisés

Conformément aux dispositions légales relatives à la généralisation de la facturation électronique entre assujettis à la TVA (ordonnance n° 2021-1190 et réformes subséquentes) :

Acceptation de la dématérialisation : Le client accepte expressément de recevoir ses devis, factures, avoirs et appels de fonds sous forme dématérialisée (au format PDF ou format électronique structuré/conforme).

Plateforme de facturation : Dans le cadre des obligations d'émission et de réception des factures électroniques (e-invoicing et e-reporting), les factures seront transmises au client via le Portail Public de Facturation (PPF) ou toute Plateforme de Dématérialisation Partenaire (PDP) dûment agréée.

Mentions obligatoires : Pour permettre l'émission conforme des factures électroniques, le client professionnel s'engage à fournir à Fiz Création dès la commande son numéro SIREN/SIRET à jour, l'adresse exacte de facturation (et de livraison le cas échéant), ainsi que, le cas échéant, son numéro de bon de commande.

Version 2026.09

Fiz Création - Benoît BRIANÇON
48 clos du lac - 74190 PASSY
Tél. 06.62.76.35.14 - info@fiz-creation.com - www.fiz-creation.com
SIRET 494 518 178 00020 - APE 6201Z